Communiqué de presse

Tramway de Jérusalem : premier désengagement d'une entreprise française

Paris le 22 juin 2018

Le 13 juin dernier, nos 8 organisations publiaient un rapport intitulé **« Tramway de Jérusalem : des entreprises françaises contribuent à la colonisation israélienne du territoire palestinien occupé »**. Ce rapport dénonçait la participation de trois entreprises françaises, Egis et Systra, filiales d'établissements publics (SNCF et RATP ; Caisse des Dépôts et Consignations) et Alstom, dans la construction du tramway de Jérusalem, outil de la politique de colonisation et d'annexion israélienne à Jérusalem, en violation complète du droit international.

Avant même cette publication, des interpellations des organisations syndicales présentes dans la campagne, CGT, CFDT et Solidaires, avaient eu lieu dans les instances de plusieurs de ces entreprises et de celles de leurs maisons mères, notamment le Comité d'Entreprise Européen et le Conseil de Surveillance de la SNCF, pour dénoncer l'implication de Systra, le Comité Central d'Entreprise d'Alstom pour dénoncer l'implication d'Alstom.

Une première réponse à notre demande de désengagement des trois entreprises françaises vient d'être apportée mercredi 20 juin par la direction de la SNCF à la réunion du Comité d'entreprise européen, par la voix de Monsieur Pepy qui a déclaré que « *Systra se retire de la ligne rouge et pourpre du tramway de Jérusalem* ».

Si cette déclaration demande à être précisée dans son contenu (Systra est engagé aujourd'hui sur la ligne bleue), nous en retenons bien le sens comme l'ont fait les représentants des organisations syndicales présentes au CE : celui du désengagement de Systra du tramway de Jérusalem.

Une annonce que nous saluons donc comme une première victoire sur la voie du droit.

Une voie dont nous attendons maintenant que les deux autres entreprises impliquées, Egis –filiale à 75% de la Caisse des Dépôts et Consignations – et Alstom, la suivent au plus vite.

➢ **Téléchargez le rapport « Tramway de Jérusalem : des entreprises françaises contribuent à la colonisation israélienne du territoire palestinien occupé »**

Contacts presse :

AFPS : presse@france-palestine.org – 07 68 29 02 17
FIDH : presse@fidh.org – 06 49 10 83 65
LDH : communication@ldh-france.org – 01 56 55 51 07
CGT : presse@cgt.fr – 01 55 82 82 64